



MAIRIE DE PERERE
REPUBLICQUE DU BENIN



BP :01 Pérère
Mail : contact.perere@mairie.b

MARCHE DE TRAVAU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL

Émis le : *19/10/2026*.....

Pour les Travaux d'entretien courant de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Ourarou - Won - Tchori, long de 23 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Pérère - Kpanè long de 09 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Nassy - Gninsy long de 07 km par la Méthode HIMO.

Appel d'offres n° : T_ST_117569

Source de financement : FADeC Affecté MIT

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 2313

Accord de prêt : NEANT

OCTOBRE 2026



7 (1)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Commune de Pèrèrè*

Objet : **Travaux d'entretien courant de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Ourarou - Won - Tchori, long de 23 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Pèrèrè - Kpanè long de 09 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Nassy - Gninsy long de 07 km par la Méthode HIMO.**

Référence SIGMAP : *T_ST_117569*

Avis n° : **052/005/MC-PER/SE/PRMP/APRMP/DST/SPRMP**

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National (AOON)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de Pèrèrè publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **22 Janvier 2026**.
2. La Commune de Pèrèrè a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du FADeC Affecté du Ministère des Infrastructures et des Transports,, afin de financer **l'entretien des pistes de desserte rurale** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au **Travaux d'entretien courant de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Ourarou - Won - Tchori, long de 23 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Pèrèrè - Kpanè long de 09 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Nassy - Gninsy long de 07 km par la Méthode HIMO.**
3. La Commune de Pèrèrè sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Entretien courant de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Ourarou - Won - Tchori, long de 23 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Pèrèrè - Kpanè long de 09 km ; de la piste/ITR (Infrastructure de Transport Rural) Nassy - Gninsy long de 07 km par la Méthode HIMO. Aucune variante ne pourra pas être prise en considération.**
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises**
 - **Capacité technique et expériences :**

**CCMP-PERERE
VU BON A LANCER**

f (5)

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de BTP/Génie Civil ou groupement solidaire d'entreprises de BTP/Génie Civil, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir trois (03) expériences de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins deux (02) marchés avec une valeur minimum de **quarante-quatre millions (44 000 000) Francs CFA HT**; au cours **des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023)** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. Ces expériences doivent être justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions définitives et les copies simples des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant du contrat) dûment délivrées par les maîtres d'ouvrage (administration publique, sociétés ou offices d'état, multinationale ou toute autre personne morale de droit privé) ;
- Disposer du personnel clé pour l'exécution tel que demandé au point 5 des critères d'évaluation et de qualification du DAO
- Disposer des matériels minimum, requis pour l'exécution tel que demandé au point 6 des critères d'évaluation et de qualification du DAO
- **Capacité financière :**
 - Avoir réalisé au cours des trois dernières années 2025, 2024 et 2023, un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction d'un montant supérieur ou égal à **cinquante-cinq millions (55 000 000) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés ;
 - Fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'ordre des Experts Comptable et Comptables Agréées (OECCA) et portant mention de la DGI ;
 - Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier des crédits bancaires à hauteur de **vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-cinq (29 389 265) Francs CFA**.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences :**
- Être une entreprise exerçant dans le domaine de BTP/Génie Civil ou groupement solidaire d'entreprises de BTP/Génie Civil, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer du personnel clé pour l'exécution tel que demandé **au point 5 des critères d'évaluation et de qualification du DAO**

CCMP-PERERE
VU BON A LANCER

df *6*

- Disposer des matériels minimum, requis pour l'exécution tel que demandé **au point 6 des critères d'évaluation et de qualification du DAO**

- **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes produiront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une assurance de risques professionnels valide à la date de dépôt des offres d'un montant de : **cinquante-cinq millions (55 000 000) Francs CFA**
- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier des crédits bancaires à hauteur de **vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-neuf mille deux cent soixante-cinq (29 389 265) Francs CFA**. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : prmp.perere@mairie.bj Tel : **01 64 09 02 20** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment principal de l'hôtel de ville, dernier bureau à gauche avant la salle de délibération les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT1** tous les jours ouvrables.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 19/10/2020. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **au premier étage du bâtiment principal de l'hôtel de ville, dernier bureau à gauche avant la salle de délibération**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

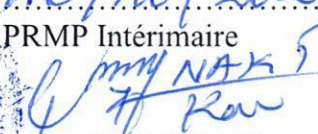
**CCMP-PERERE
VU BON A LANCER**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment principal de l'hôtel de ville, dernier bureau à gauche avant la salle de délibération** au plus tard le **09/11/2026** 10 heures 00 minutes heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la mairie de Pèrèrè sise dans l'enceinte de l'ancien bâtiment le 09/11/2026** à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent quarante mille huit cent trente-neuf (440 839) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix 90**

Perèrè, le **16/10/2026**
La PRMP Intérimaire

Raudace T. NAKOU



CCMP-PERERE
VU BON A LANCER

7

8